



**CLEM**CO

**Spécialiste de vos bâtiments clés en main**

**Industrie ■ Tertiaire ■ Locaux d'activités ■ Logistique ■ Hôtellerie ■ Commerce**

Dans le respect du coût, du délai et de la qualité

# CLEMMCO

## CLÉ EN MAIN CONSTRUCTIONS

Intervention dans toute la région **Auvergne-Rhône-Alpes**



### 1ÈRE CLÉ DE VOTRE TROUSSEAU : L'ANALYSE

Notre collaboration débute dès la première prise de contact. Nous vous aidons à définir et analyser vos besoins, vos contraintes et votre projet afin de vous apporter les premiers éclairages lors de notre visite d'avant travaux.

### 2ÈME CLÉ : L'ÉTUDE ET LA CONCEPTION DE VOTRE PROJET

Une visite permet d'évaluer les futurs travaux et de confirmer la faisabilité de votre projet selon les contraintes de votre bâtiment et votre budget. Nous vous conseillons également dans l'aménagement de vos espaces de travail pour qu'ils accompagnent votre performance et votre culture d'entreprise. Une étude préalable est alors réalisée par un bureau d'études indépendant, et nous consultons notre réseau d'artisans afin de vous présenter une proposition chiffrée et un contrat. Nous négocions avec chacun d'eux le devis et les délais, et gérons la facturation. Pour vous : un seul contrat, une seule facture.

### 3ÈME CLÉ : COORDINATION ET SUIVI DES TRAVAUX

Nous lançons alors la machine administrative (autorisations et permis divers, assurances etc.) et mobilisons et coordonnons les différents corps d'état impliqués sur votre chantier jusqu'à la livraison de celui-ci. Des réunions de chantier sont régulièrement organisées afin de vous tenir informés de l'avancée.

### 4ÈME CLÉ : RÉCEPTION DU CHANTIER

A une date convenue ensemble, nous réceptionnons le chantier. Cette étape permet de vérifier le bon achèvement des travaux, leur qualité et leur conformité au contrat. Nous vous fournissons également un DOE (dossier des ouvrages exécutés), qui regroupe les éléments utilisés pour réaliser les travaux, vous informe des techniques d'entretien de votre ouvrage et de son bon fonctionnement.

### 5ÈME CLÉ : L'APRÈS TRAVAUX

Une fois les travaux terminés et le procès-verbal de réception des travaux signé nous restons à votre disposition pour toute la durée des garanties.

